

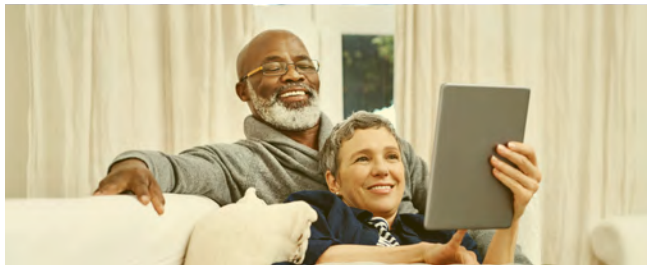
Rente dynamique : les avantages de la mise en commun des risques



Le monde du décaissement au Canada est prêt pour des innovations. Les 300 000 personnes qui prennent leur retraite au pays chaque année¹ ont généralement recours aux produits de décaissement existants pour s'assurer un revenu de retraite. Bien sûr, il est possible d'élaborer une stratégie de décaissement utilisant ces produits, mais ceux-ci comportent d'importantes limites.

Calcul du coût : le pour et le contre des stratégies de décaissement actuelles

Les rentes offrent un revenu garanti à vie. En échange, les rentiers paient des frais d'avance et immobilisent leurs fonds en fonction d'un taux de revenu fixe qui, même indexé, ne suit pas nécessairement le coût de la vie. Avec les rentes, les retraités risquent de ne pas être en mesure de léguer un héritage. Le décès prématuré du rentier signifie la fin du contrat, à moins que le rentier n'ait choisi une option de capital-décès.



Les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) et les fonds de revenu viager (FRV) traditionnels offrent une exposition aux marchés et un potentiel de croissance des placements. Cependant, ces produits ne garantissent pas de revenu. Planifier et gérer les placements selon une stratégie de retrait tout au long de la retraite fait partie d'un processus global de planification. Cela nécessite souvent les conseils d'un professionnel. De plus, avec ces produits, il y a un risque que le retraité dépense plus ou moins que son épargne. La gestion active peut aussi devenir plus compliquée avec l'âge. La prévalence de la démence augmente au fil du temps : elle passe de moins de 1 % chez les 65 à 69 ans à environ 25 % chez les 85 ans et plus². L'accès à des conseils professionnels peut atténuer ce risque.

Enfin, d'autres produits de retraite (p. ex. les prestations minimales garanties³) ont échoué en raison de leur complexité et de leur coût.

Qu'est-ce que le décaissement?

Le décaissement fait référence au retrait de l'épargne-retraite afin d'en tirer un revenu de retraite pour maintenir un certain style de vie. Les retraités ont de nombreuses questions complexes à considérer à l'approche et tout au long de cette phase : placements appropriés, maximisation de l'efficacité fiscale, soins de santé, soins de longue durée et transmission de l'héritage. Durant cette phase, ils doivent aussi se demander s'ils utiliseront d'autres sources de revenu, comme la valeur de leur maison et les pensions du gouvernement.

Fonds de rente dynamique : répondre aux besoins d'un monde de la retraite dynamique

Nous sommes d'avis que les fonds de rente dynamique – rente aussi connue sous le nom de rente viagère à paiements variables – offriront aux retraités une solution plus équilibrée et plus rentable, et un revenu supérieur s'ils sont établis correctement. Le principal avantage de la rente dynamique est qu'elle offre un revenu pour la vie à moindre coût, troquant les garanties de revenu contre une participation au marché. Le résultat : une croissance potentielle des paiements parce que la rente dynamique est directement liée aux crédits de mortalité et aux revenus de placement. Essentiellement, les fonds de rente dynamique provisionnent un produit hybride entre la rente traditionnelle et les FERR/FRV. Ils combinent les meilleures caractéristiques des options actuelles de décaissement pour créer un produit de revenu complètement nouveau. Ces caractéristiques permettront aux retraités d'optimiser leur revenu de retraite, d'exploiter le potentiel de croissance des marchés et de profiter de la mise en commun du risque de longévité, tout en s'assurant une source de revenu durable pour la vie.

¹ Will Canadians retire themselves into a recession?, Capital Economics, août 2022.

² La démence au Canada, Institut canadien d'information sur la santé, juin 2018.

³ Prestations garanties au décès et du vivant de l'assuré associées aux produits de rente à capital variable. Les garanties offertes peuvent être les prestations minimales garanties au décès, les valeurs garanties des réinitialisations périodiques, les prestations de revenu garanti et les prestations de retrait minimum garanti.

Le meilleur des deux mondes

Rente dynamique : revenu supérieur grâce à la **mise en commun du risque de longévité** et à la **croissance des placements**

Le
pour

Rentes

- Revenu à vie stable
- Certitude d'avoir un revenu : facilite l'établissement d'un budget
- Aucune exposition au risque de déclin cognitif

.....

- Coût élevé des garanties
- Habituellement, aucune protection contre l'inflation, mais l'indexation est offerte à un certain prix
- Aucun accès au capital
- Aucune participation au marché

Le
contre

Rente dynamique

- Revenu à vie rentable
- Possibilité de participation au marché
- Faible risque de sous-utilisation des fonds ou d'excédent des dépenses
- Exposition moindre aux risques liés au déclin cognitif en raison des décisions moins nombreuses

.....

- Paiements variables qui peuvent être difficiles à budgéter
- Aucun accès au capital
- Nouveau produit possiblement difficile à expliquer; intérêt pour le produit qui dépendra de son déploiement

FERR / FRV

- Capacité de conserver ses placements; potentiel d'appréciation pouvant palier l'inflation
- Certain contrôle sur le niveau de revenu
- Accès à l'actif en cas de dépenses imprévues
- Capacité à léguer ses biens à la succession

.....

- Risque de sous-utilisation des fonds ou d'excédent des dépenses
- Placements doivent être activement gérés
- Risque lié à la séquence des rendements
- Exposition au déclin cognitif

Volatilité/variabilité des paiements / gestion active requise

Faible



Élevée



Le nombre fait la force des fonds de rente dynamique

Les prestations que verse la rente dynamique dépendent de la mise en commun du risque de longévité et des risques liés aux placements pour tout le groupe de retraités. Selon les dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu qui seront adoptées, seuls les participants des régimes à cotisations déterminées (CD) et des régimes de pension agréés collectifs (RPAC) auront accès aux fonds de rente dynamique.

Il y a à l'heure actuelle plus de 11 000 régimes CD au Canada, ce qui représente plus de 94 milliards de dollars en fonds de retraite⁴. Or, seul un petit nombre de régimes CD ont l'envergure nécessaire pour offrir une solution de rente dynamique à leurs participants. De même, comme les RPAC ne sont pas très courants, ils n'ont pas non plus l'envergure nécessaire. Au 30 juin 2021, les RPAC détenaient seulement 350 millions de dollars d'actif pour le compte de tout juste plus de 100 000 participants⁵.



Un seul Canadien sur trois, environ, a accès à un régime de retraite (régime à prestations ou à cotisations déterminées ou RPAC) au travail. Aussi, beaucoup ont de l'épargne dans des REER, des CELI et d'autres instruments. Évalués à bien au-delà de 2 000 milliards de dollar⁶, ces autres types d'épargne représentent la part du lion de l'épargne-retraite des Canadiens. Leur admissibilité aux fonds de rente dynamique améliorera considérablement la mise en commun et la taille des fonds, ce qui aura pour effet de diminuer le coût et la volatilité du revenu pour les retraités. Cet effet est amplifié quand les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité sont favorables et que la croissance des placements dépasse les hypothèses à long terme.

Le tableau à droite illustre l'effet favorable d'un plus grand groupe de retraités sur la volatilité du revenu en ce qui concerne les rajustements en fonction de la mortalité⁷. Les résultats s'améliorent considérablement quand le groupe s'accroît.

Taille du groupe de retraités	Volatilité du revenu à la 20e année	Volatilité du revenu à la 30e année
10	± 37 %	± 75 %
50	± 11 %	± 64 %
100	± 8 %	± 35 %
1 000	± 2 %	± 10 %

Une meilleure préparation à la retraite réduira le fardeau sur les programmes de prestations des retraités financés par l'État. Elle sera aussi avantageuse pour les politiques publiques, car les fonds pourront être redirigés vers d'autres programmes sociaux.

L'élargissement des types de fonds autorisés créera de l'envergure

À l'heure actuelle, seule l'épargne des régimes CD et des RPAC est admissible

CD + RPAC

93 milliards \$/2,3 millions de Canadiens

Ouvrir les fonds de rente dynamique à tous les Canadiens et à tous les types de fonds permettra d'optimiser la mise en commun et améliorera les résultats pour les retraités.

Tous les autres types d'épargne

2 200 milliards \$/20 millions + de Canadiens



⁴ Household Balance Sheet Report 2021, Investor Economics, septembre 2021

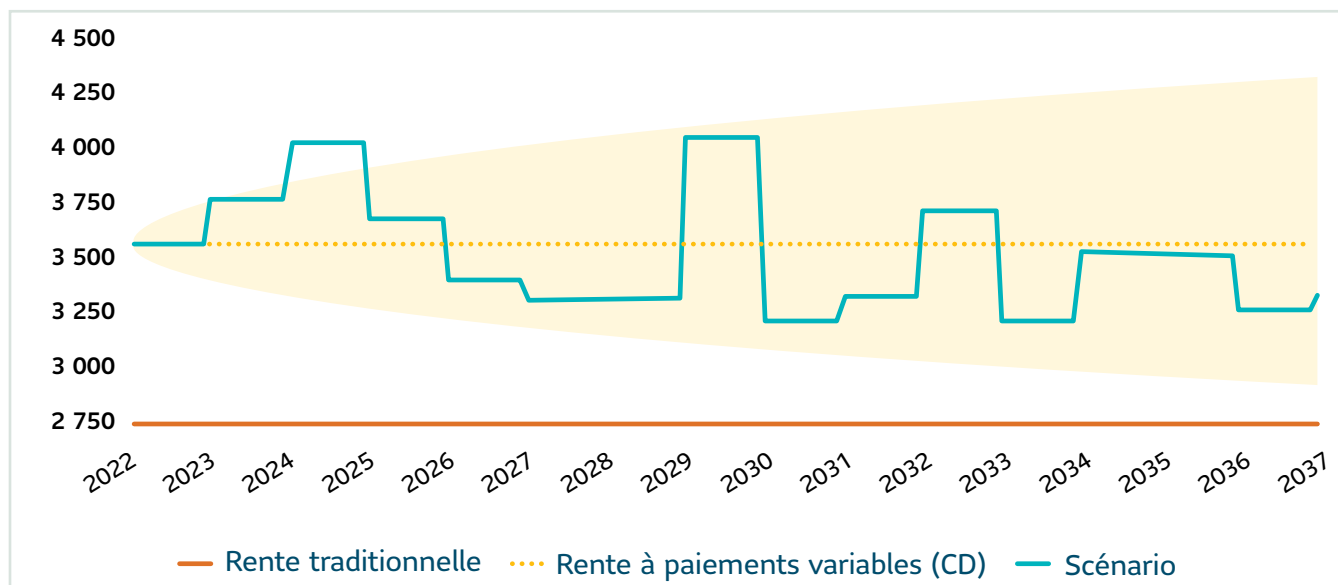
⁵ Ibid.

⁶ Compte satellite des pensions, actifs de retraite selon la valeur marchande, Statistique Canada, décembre 2021.

⁷ Analyse actuarielle par la Sun Life de la taille d'un fonds de rente viagère à paiements variables, des rajustements en fonction de la mortalité et de la volatilité du revenu projeté.

Selon nous, pour optimiser leur fonctionnement, on devrait ouvrir les fonds de rente dynamique à tous les Canadiens et à tous les types d'épargne – pas uniquement à celles provenant des régimes CD ou des RPAC

Le graphique ci-dessous illustre les paiements potentiels tirés d'une rente traditionnelle par rapport à ceux provenant d'une rente dynamique. Bien que les deux offrent un revenu pour la vie, la rente dynamique génère un revenu supérieur associé à une volatilité moyenne, qui est représentée par la zone ombrée⁸.



La rente viagère à paiements variables de l'Université de la Colombie-Britannique (UBC) : une histoire à succès

L'UBC estime que sa responsabilité envers les participants ne s'arrête pas au départ à la retraite. Ainsi, elle a mis en place un programme de revenu de retraite solide, en collaboration avec la Sun Life. Celui-ci comprend de multiples outils et communications pour informer les participants et faciliter la prise de décisions à la retraite. Les participants de l'UBC ont deux options de revenu de retraite : la rente viagère à paiements variables (aussi appelée rente dynamique) établie dans les années 1960, et les paiements de FERR ou de FRV.

Les avantages et inconvénients des deux options sont clairement présentés aux participants qui prennent leur retraite et qui doivent décider de leur revenu de retraite. Pour ce qui est de la rente dynamique, deux niveaux de revenu sont

offerts (4 % ou 7 %), et les participants sont bien informés de la variabilité du revenu et de la raison de cette variabilité. Ils reçoivent aussi un avis annuel les informant des changements.

Près de 36 % des retraités de l'UBC ont choisi d'inclure une rente dynamique dans leur revenu de retraite. L'option de placement qui s'y rattache est un fonds équilibré à faible coût. On observe des proportions quasi égales de retraités qui ont choisi un revenu de 4 % (41 %) et un revenu de 7 % (49 %), et 10 % ont les deux options.

Notons que les retraités sont très satisfaits du régime. Cela s'explique probablement par la simplicité des options, les aperçus personnalisés, les efforts de communication et d'information considérables déployés et le soutien individuel offert aux participants.

⁸ On suppose dans le graphique un revenu de 2 750 \$ par mois provenant d'une rente traditionnelle pour un homme célibataire à 65 ans et on suppose que la rente viagère à paiements variables générerait 30 % de plus qu'une rente traditionnelle. La zone ombrée dépend de l'écart-type de rendement, qui est présumé être de 7,5 % par année dans cet exemple. Ce taux est susceptible de fluctuer selon la réaction du prix des rentes traditionnelles à la variation quotidienne des taux d'intérêt, et le prix de la rente viagère à paiements variables changera en fonction des révisions des hypothèses de placement à long terme. Avec la rente viagère à paiements variables, le paiement mensuel fluctue, car il est rajusté pour tenir compte des résultats de mortalité et de placements réels par rapport aux hypothèses avancées à cet égard.

Ce que veulent les retraités : flexibilité et périodes de revenu garanti

La Sun Life a réalisé une évaluation de produit pour la rente viagère à paiements variables⁹ afin de connaître l'intérêt pour les caractéristiques de cette rente, ou rente dynamique. De façon générale, les répondants entrevoient utiliser la rente dynamique, combinée à un autre produit comme le FERR. Ils s'intéressaient aussi aux rentes réversibles, aux options de remboursement des primes et aux périodes de revenu garanti. Au moment de l'évaluation, l'indexation sur l'inflation n'a pas été mentionnée comme caractéristique importante du produit¹⁰.

D'autres constatations ont révélé l'importance accordée aux communications efficaces pour éviter toute confusion ou tout malentendu quant au fonctionnement du produit. Plus particulièrement, les répondants souhaitaient avoir des précisions sur les fluctuations du revenu, le degré de contrôle sur les placements, l'absence de sommes résiduelles après le décès et l'incidence de la mortalité.

Favoriser le succès des fonds de rente dynamique

Les conseils et l'information seront essentiels, et ils devront être accompagnés d'outils de planification solides et d'aperçus des résultats potentiels. L'accès à des conseils globaux aidera les participants à créer une combinaison appropriée d'instruments de revenu, fondée sur leurs priorités, comme les liquidités, le contrôle des placements et les considérations liées à l'héritage. Un avis de rajustement périodique informerait les participants de tout rajustement des paiements.

L'expérience du promoteur de régime, les communications et la simplicité de la gestion administrative sont des facteurs tout aussi importants que les caractéristiques du produit. Au-delà des avantages de la mise en commun, une autre caractéristique intéressante de la rente viagère à paiements variables pour les promoteurs est le transfert de la gouvernance et de la gestion du risque à l'assureur. Il serait justifié de mener d'autres recherches et analyses pour obtenir des données supplémentaires dans ces domaines.



Revenu de retraite durable : l'avenir commence par les fonds de rente dynamique

Même si la rente dynamique n'est pas une solution miracle, son ajout à la gamme de produits de décaissement sera avantageux pour les retraités. Elle offrira des caractéristiques qui ne sont pas disponibles avec les produits de décaissement offerts de nos jours.

La Sun Life continuera de promouvoir ce produit et de mener des consultations auprès du gouvernement, particulièrement pour favoriser l'accès universel aux fonds de rente dynamique pour tous les types d'épargne-retraite. Nous nous associons à des organismes de réglementation et de l'industrie ainsi qu'à des pairs pour donner de l'information sur le produit et le faire connaître. Ces discussions nous aideront à voir comment la rente viagère à paiements variables s'insère dans le paysage actuel des solutions de décaissement. Elles nous aideront aussi à voir comment assurer son succès grâce à une mise en commun optimale, à des caractéristiques intéressantes, à des communications efficaces et à une gestion administrative simple.

À titre de plus important fournisseur de régimes de capitalisation au Canada¹¹ et de chef de file de confiance dans le domaine des rentes et des services liés aux régimes de retraite collectifs, la Sun Life est bien positionnée pour faire valoir son expertise. Nous aspirons à devenir le fournisseur de revenu de retraite de choix en procurant aux Canadiens l'assurance d'une longue retraite, sans soucis. Pour ce faire, nous réclamons et offrons des conseils et des solutions et produits de décaissement novateurs qui généreront de l'argent pour la vie.

⁹ Une méthode qualitative hybride comprenant des entrevues individuelles approfondies et des discussions en ligne animées par un modérateur a été employée pour cette évaluation. Le groupe comptait 25 préretraités et 8 retraités récents. Période de l'évaluation : du 6 au 16 juillet 2021.

¹⁰ L'évaluation de produit a été réalisée en juillet 2021.

¹¹ 2021 CAP Suppliers Report, Benefits Canada, décembre 2021.